

Programme des Reformes Economiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC) –

Table-ronde sur le financement des projets intégrateurs

Paris, les 28 et 29 novembre 2023

**Points d’Intervention de M. N’Sonde,
au nom de M. Facinet Sylla, Administrateur au FMI**

Excellence Professeur Faustin Archange Touadera, Président de la République Centrafricaine, Président en exercice de la Conférence des Chefs d’Etat de la CEMAC, Monsieur Jean-Baptiste Ondaye, Président du Comité de Pilotage du PREF-CEMAC, Messieurs et Mesdames les Ministres, Monsieur le Président de la Commission de la CEMAC, Monsieur le Gouverneur de la BEAC, Monsieur le Président de la BDEAC, Monsieur le Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC Madame et Messieurs les dirigeants des institutions communautaires de la CEMAC, Monsieur l’Administrateur pour le Groupe Afrique 2 à la Banque mondiale Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers, Mesdames et Messieurs, en vos rangs, grades et qualités,

Je voudrais tout d’abord remercier Monsieur le Président du Comité pilotage du PREF-CEMAC pour l’invitation adressée à l’Administrateur M. Sylla que je me fais le devoir de remplacer en raison d’autres obligations dans son agenda. Je voudrais exprimer mon appréciation aux dirigeants des institutions régionales pour leurs excellentes présentations sur la situation et les perspectives macroéconomiques de la CEMAC ainsi que les défis auxquels font face les économies de la sous-région. Je remercie également les représentants des partenaires techniques et financiers pour la qualité de leurs interventions sur leurs engagements actuels et futurs avec les pays de la région. À la suite de ces interventions, je voudrais faire part à l’auguste audience de la perception du Conseil d’administration du FMI sur la région CEMAC.

Je voudrais dans un premier temps noter avec satisfaction la confirmation de l’amélioration de la situation macroéconomique et des perspectives à moyen-terme de la région, à la suite des consultations régionales avec le FMI de ce mois. Un autre signal positif devrait sortir des conclusions du Conseil d’administration le 18 décembre concernant les perspectives de la CEMAC. En effet, le raffermissement de la reprise économique se poursuit et l’atténuation des pressions inflationnistes se précise. Par ailleurs, l’amélioration continue des avoirs extérieurs nets en 2023 résultant du choc

positif des termes de l'échange, et l'application de la nouvelle réglementation de changes, est une source de contentement. Le FMI accueille favorablement la dynamique positive dans le rapatriement des recettes d'exportation par les Etats et, pour ce qui concerne les industries extractives, la perspective proche d'une convention finale pour la mise en œuvre complète de la réglementation des changes.

Outre un niveau de réserves approchant le seuil optimal de 5 mois de couverture des importations, la stabilité macroéconomique sans laquelle l'intégration serait plus difficile, requiert des finances publiques en bon état. L'amélioration continue des positions budgétaires dans le cadre de l'exécution en cours de programmes appuyés par le FMI qui repose sur l'embellie actuelle des cours du pétrole souligne l'urgence d'accélérer les réformes visant à accroître la mobilisation des recettes, améliorer la qualité de la dépense publique, et dégager l'espace budgétaire nécessaire pour accroître l'investissement et renforcer des dépenses sociales mieux ciblées. Le FMI continue d'encourager donc une gestion prudente de la manne pétrolière ainsi que les recommandations de la récente réunion tripartite à cet effet en vue de renforcer davantage la stabilité macroéconomique, la stabilité financière et la résilience des pays de la CEMAC aux chocs extérieurs. Nous saluons la convergence de vues entre la CEMAC et le FMI à cet égard aussi.

Je souhaiterais également souligner l'importance de poursuivre les réformes structurelles, réglementaires et de gouvernance lesquelles, accompagnés de l'amélioration de l'environnement des affaires et du capital humain et le renforcement de l'intégration régionale, devraient accélérer la diversification et une croissance plus forte et plus verte. Nous souscrivons à l'évaluation que la mise en œuvre du PREF-CEMAC à date a été satisfaisante. Nous félicitons les instances de ce programme pour le suivi des réformes qui sont un processus continu mais qui ont commencé à porter des fruits, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, y compris le FMI. Nous saluons la réussite en cours du premier programme de projets intégrateurs et souhaitons au minimum une aussi bonne exécution du second programme. A cet effet, nous notons une plus grande base des potentiels contributeurs et nous nous en félicitons.

Le FMI accueille favorablement l'accent mis par les hautes autorités de la région à accélérer l'intégration régionale et la transformation structurelle dans la CEMAC, notamment par la mise en œuvre des projets de grande envergure visant à résorber le déficit infrastructurel, notamment dans les secteurs cruciaux du transport, et de l'énergie, favoriser les échanges intracommunautaires, et contribuer à la diversification économique.

Comme souligné dans les documents de cette Table-ronde, l'un des avantages de la CEMAC est son immense bassin forestier qui représente un bien public mondial pour la lutte contre le changement climatique et est source de nombreuses activités génératrices de revenus pour les populations rurales. Par exemple, un développement intégré de la filière bois offre d'énormes potentialités en termes de création de valeur et d'emplois. Comme vous le savez, le FMI à travers sa Facilité pour la résilience et la durabilité soutient les réformes visant à tirer profit de façon durable de ce type d'actifs dans le cadre des plans climat nationaux. Aussi, nous réitérons notre encouragement à finaliser les stratégies nationales sur le climat, y compris dans la préservation de la forêt, afin d'accéder aux ressources de ce fonds dont l'enveloppe a été augmentée récemment. L'accès à ce nouveau fonds très concessionnel—donc optimal pour les pays faisant face à un risque élevé de surendettement—se fait en parallèle et en sus des programmes traditionnels. Nous incitons les autorités de la CEMAC à privilégier l'approche régionale face aux enjeux mondiaux tels que le changement climatique et le développement des marchés carbonés.

Je terminerai sur l'engagement financier du FMI dans les pays de la CEMAC qui conserve un rôle catalytique majeur vis-à-vis des appuis des autres PTF. Actuellement 5 pays de la CEMAC ont un accord avec le FMI avec une mise en œuvre différenciée selon les pays. Nous nous activons à l'obtention d'un accord pour le 6^e pays, considérant les progrès réalisés en matière de réformes pendant et après l'expiration de l'accord précédent. Le FMI demeure très engagé dans la région CEMAC.

Excellence Monsieur le Président,
Madame et Messieurs les Ministres
Mesdames et Messieurs les Participants

Je vous remercie